



## Les 3 lycées publics d'Aubenas présentent

2 Sections d'Excellence Sportive  
(niveaux régional et national)  
Kayak et Rugby

2 Sections Sportives Scolaires  
(niveau régional)  
Football et Cyclisme

## Dossier de présentation et de candidature

### **Principe**

La section sportive globalisée permet aux élèves entrant dans un lycée public albenassien de son choix et en fonction de son projet d'orientation, de concilier leurs études avec une pratique approfondie de la discipline sportive de leur choix.

Il offre ainsi aux élèves volontaires, après accord des représentants légaux, une pratique plus soutenue dans une discipline sportive tout en suivant une scolarité normale. Il permet d'atteindre un bon niveau de pratique, voire un très bon niveau de pratique suivant le niveau d'engagement de l'élève et des structures partenariales existantes.

Ce complément de pratique sportive doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection. Il contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

### **Objectifs du dispositif**

Choisir et réussir son parcours scolaire au lycée  
Progresser dans sa pratique sportive  
Bénéficier d'un suivi scolaire individualisé  
Elargir son champ d'activités sportives et ses compétences

### **Fonctionnement**

- Pratique hebdomadaire des sections sportives grâce à un alignement des emplois du temps des trois lycées sur le créneau 15h-18h du jeudi. Possibilité, au lycée Astier d'avoir un créneau supplémentaire en Kayak et Rugby le lundi en fin d'après-midi pour les élèves retenus en Excellence.
- Les élèves sont incités à participer aux activités de l'Association Sportive (AS) et à représenter leur établissement dans les compétitions organisées par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Les résultats scolaires priment sur le sport. En cas d'investissement insuffisant dans sa scolarité, l'accès de l'élève aux pratiques sportives pourra être limité voire suspendu.

## **Filières scolaires accessibles**

Lycée O.de Serres : toutes les classes de seconde générale, technologique et professionnelle.

### Lycée Astier

Voie Générale et technologique : l'ensemble des classes exceptée la filière STD2A. Il n'est pas non plus possible d'être simultanément inscrit sur la section sportive et les options suivantes: EURO, BIA et Escalade.

Voie professionnelle:

- 2nde bac professionnel Métiers des Transitions Numérique et Energétique
- 1ère et Tles Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés
- 2nde bac professionnel Métiers de la Construction Durable, du Bâtiment et des Travaux Publics
- 1ère et Tle bac professionnel Menuiserie Aluminium Verre

Lycée Gimond : toutes les classes de seconde générale, technologique et professionnelle.

## **Encadrement**

L'enseignant d'EPS référent coordonne la discipline, s'occupe du suivi des élèves (séances sportives, résultats scolaires, absences, comportement, suivi médical...) et apprécie le niveau de l'élève dans l'activité. Le cadre fédéral et/ou l'enseignant d'EPS référent encadre (ent) les séances de pratique, participe(nt) au suivi des élèves et élabore(nt) la programmation annuelle.

## **Transports**

Les Lycées Gimond et Astier assureront le jeudi, le transport aller-retour des élèves des lycées aux terrains de sport (Stade Ripotier) pour le football et le rugby uniquement. Le financement de ce service est pris en charge par les lycées.

**Dossier de candidature** à télécharger sur les sites des lycées. Pour échanger, les journées portes ouvertes des établissements est fixée au samedi 11 mars 2023.

## **ATTENTION**

**Pour intégrer une section sportive scolaire, il y a 2 conditions :**

- 1- réussir le test d'entrée (football et rugby) ou être accepté sur dossier (Cyclisme et kayak)
- 2- la dérogation de la DSDEN pour les élèves situés en dehors du bassin albenassien

La fiche de candidature et les pièces à fournir seront à renvoyer au coordonnateur de la discipline sportive concernée avant le **3 avril 2023 pour le rugby et avant le 1<sup>er</sup> mai pour le football** à l'adresse du lycée (cachet de la Poste faisant foi) au nom du professeur d'EPS référent ou à son adresse mail directement.

**Canoe Kayak et Rugby** : M.Rivier, [francois.rivier@ac-grenoble.fr](mailto:francois.rivier@ac-grenoble.fr)  
Lycée Polyvalent Astier Quartier Roqua BP 60145 07205 Aubenas cedex  
Contact 06 28 49 22 76

**Cyclisme** : Mme Prat, [sylvie.prat@educagri.fr](mailto:sylvie.prat@educagri.fr)  
Lycée Agricole Olivier de Serres: Sylvie PRAT EPS/Coordonnatrice section sportive cyclisme  
Quartier Saint-Martin BP 150 Aubenas 07200 contacts: 04 75 35 17 55 ou 06 82 28 36 51

**Football** : M. Kraïem, [imad.kraiem@ac-grenoble.fr](mailto:imad.kraiem@ac-grenoble.fr)  
Lycée Polyvalent Gimond Boulevard de l'Europe 07200 Aubenas  
Contact : 06 63 57 20 39



**Tests d'admission** : Ils auront lieu si la situation sanitaire le permet et suivant l'activité choisit. Les candidats recevront une convocation 8 jours avant. S'il n'est pas possible de faire les tests, un entretien sera proposé.

Ils devront être en possession d'une attestation d'assurance civile ou scolaire pour passer les tests.

- Des tests d'évaluation et de sélection du niveau sportif (observations des élèves en situations d'activités, maîtrise technique, qualités morales et physiques) seront effectués pour tous les élèves de 3<sup>ème</sup> désireux d'intégrer la section sportive scolaire.
- Un entretien individuel permettra de définir les motivations des élèves et l'analyse du parcours scolaire.

**Cyclisme** : après étude des dossiers de candidature, un test physique cycliste ainsi qu'un entretien individuel seront éventuellement proposés par l'enseignante référente. **Les candidats recevront une convocation si nécessaire.**

**Football** : Jeudi 11 mai de 12H30 à 17H au stade Ripotier à Aubenas

**Canoé Kayak** :

1/ La SES kayak est adressée à des pagayeurs déjà confirmés. La SES est jumelée avec l'école départementale de kayak de l'Ardèche coordonnée par le CDCK07.

Les jeunes licenciés sont accompagnés dans un triple cursus sportif, formation diplômante et scolaire tout au long de leur cursus.

2/ Le fonctionnement de l'école départementale de kayak et de la SES a son propre règlement intérieur qui renforce et précise celui de la section mutualisée des lycées d'Aubenas. Les transports notamment entre les différents lieux de pratique sont réalisés principalement en autonomie par les sportifs et sportives à vélo. Il est donc indispensable d'être autonome pour se déplacer et de satisfaire aux consignes de sécurité, équipement et itinéraires.

3/ Les sélections se font à partir des dossiers, lettres de motivation et de recommandation. La polyvalence de pratique (disciplines et milieux), la pratique en compétition, le cursus formation et les compétences athlétiques et les compétences sociales des jeunes y seront analysées. Ce sont les effectifs globaux de l'école départementale de kayak qui précisent le nombre de places possibles à l'entrée sur la SES chaque année.

**Rugby** : jeudi 27 avril 2023 de 9h30 à 17h au stade Dugradus à Aubenas

(Copie de la licence obligatoire pour les licenciés, ou, certificat médical de non contre-indication pour les non licenciés).

**Commission d'admission**. Un entretien sur le projet scolaire avec l'élève et la famille pourra être demandé.

L'étude du dossier scolaire, des résultats des tests et des entretiens permettront à la commission de prononcer les admissions.

Les résultats d'admissions seront communiqués à chaque candidat après l'examen en commission.



### Partenaires associés au projet

- Mairie d'Aubenas
- Comité Rhône-Alpes de cyclisme
- La région AURA pour le transport
- Comité départemental de canoé kayak de l'Ardèche
- Comité départemental de rugby de l'Ardèche
- ASSAF (Avenir Sportif Sud Ardèche Football)
- Les Ovalines
- RCAV (Rugby Club Aubenas Vals)
- UCA (Union Cycliste Albenassienne)



# Fiche de candidature section sportive scolaire globalisée d'Aubenas

## Année scolaire 2023- 2024

**Discipline demandée:** Canoé Kayak - Cyclisme - Football - Rugby (entourer votre demande)

L'élève :

NOM : .....Prénom : .....Né(e) le : .....

Adresse mail : .....

Tél port : .....

Les responsables légaux:

Responsable légal 1 : Nom..... Prénom :.....

Adresse mail : .....Tél port : .....

Responsable légal 2 : Nom..... Prénom :.....

Adresse mail : .....Tél port : .....

Etablissement scolaire actuel :

Collège ..... Ville: .....

Etablissement scolaire demandé et classe souhaitée à la rentrée 2023(entoure la demande prioritaire)

Lycée Olivier de Serre – Astier - Gimond

Besoin d'internat : oui non (entourer votre demande)

Pratique sportive, Club en 2022-2023 : .....

Résultats sportifs principaux : .....

Je soussigné(e) Mme, M. ...., père – mère - responsable légal, autorise ma fille, mon fils, .....

à se présenter aux tests d'admission de la section sportive globalisée des 3 lycées publics d'Aubenas.

A ..... le .....

Signature de l'élève :

Signature des représentants légaux :

### **Pièces à fournir - Obligatoire**

- la photocopie de la licence fédérale de l'année en cours, les résultats et le palmarès sportif des 3 dernières années, un courrier si possible de recommandation du club ou un avis du comité sportif sur l'élève.
- les résultats scolaires (les deux derniers bulletins trimestriels) : notes et appréciations de l'élève (son comportement est tout aussi important que les notes).
- une lettre de motivation de l'élève avec son projet sportif et scolaire.
- un avis du professeur d'EPS de 3<sup>ème</sup>.
- une photo d'identité.
- une attestation d'assurance civile ou scolaire